



PREFET DE LA REGION GUADELOUPE

Fête patronale de la commune de Baie-Mahault Samedi 27 juin 2015

Monsieur le Député-Maire

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités

Chers Baie-Mahaultiens, chères Baie-Mahaultiennes

Monsieur le Député-Maire, c'est avec plaisir que je me retrouve aujourd'hui parmi vous au cœur de la magnifique commune de Baie-Mahault, aussi belle que la Fleur de l'arbre dont elle tire son nom.

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre invitation. Il est vrai que les fêtes patronales sont au sein de tout territoire un moment incontournable du calendrier festif, et leur rayonnement dépasse assez souvent le périmètre de la municipalité qui l'organise. Ce sont des événements populaires et très attendus en Guadeloupe, car ce sont effectivement des occasions de partages, une opportunité de détente ensemble dans la joie et la simplicité, d'échanges foisonnants et conviviaux, et surtout de belles manifestations de chaleur humaine et traditionnelle propre à chaque commune.

C'est d'ailleurs ce qui explique le plaisir particulier que j'ai à me trouver parmi vous aujourd'hui à Baie-Mahault. Lors de chacune des cérémonies officielles auxquelles je participe, ainsi qu'au quotidien lors de mes déplacements, je mesure à quel point les habitants y sont accueillants, chaleureux, et empreints d'une authenticité

remarquable.

Je tiens donc à saluer chacun d'entre vous pour cette convivialité qui me touche profondément.

Cette fête patronale est un agréable moyen de renforcer la cohésion et les valeurs du vivre ensemble. On se rassemble pour être mieux ensemble, dans l'intérêt communal.

Garant de la cohésion nationale et de l'équité territoriale, l'État, de son côté, veille toujours à la valorisation économique, sociale et environnementale des territoires.

Sachez que l'on met un point d'honneur à entretenir une coopération étroite avec les collectivités territoriales et en premier lieu avec les communes et je le constate chaque jour dans l'exercice de ma fonction.

L'État et les collectivités territoriales poursuivent, comme vous le savez, un objectif commun : la satisfaction de l'intérêt général par la mise en œuvre de politiques publiques de proximité, qui visent à répondre concrètement aux problèmes rencontrés par la population. L'État et les collectivités se coordonnent, s'écoutent avec attention, travaillent ensemble, et se doivent d'être de véritables partenaires du quotidien, et c'est donc tout naturellement que je suis à vos côtés aujourd'hui.

Ainsi, vous avez donc choisi cette année d'orienter les festivités autour d'une problématique résolument d'actualité, avec un thème qui en dit beaucoup : «***Faire émerger les entrepreneurs de demain*** ».

Il est vrai que ce thème illustre ce sur quoi nous devons tous réfléchir afin d'offrir à la Guadeloupe l'avenir qui doit être le sien, fait de vitalité et de dynamisme, et sachant répondre à la double question: que faire pour impulser une plus grande dynamique entrepreneuriale au niveau local et comment faciliter les démarches de ceux et celles qui souhaiteraient se lancer.

La Guadeloupe ne saura prospérer que si elle continue d'être une terre de projets, de création et d'innovation. Dans cette perspective, les communes ont une place décisive à occuper et l'État déploie d'importants efforts pour accompagner les collectivités dans leurs projets et dans leur développement.

Le Gouvernement de son côté, a toujours souhaité favoriser l'esprit entrepreneurial français, afin d'encourager la création, le développement des entreprises, et la rémunération de l'investissement au service de l'emploi.

En effet, pour créer de l'emploi et relancer la croissance, il faut soutenir ces hommes et ces femmes qui font le choix de créer et de gérer des activités commerciales.

Ce qui me permet de rappeler qu'à travers trois objectifs phares, l'État s'engage prioritairement à :

- Stimuler l'esprit d'entreprise et mobiliser tous les talents
- Aider les entreprises à se développer
- Reconnaître la prise de risque de l'investissement au service de l'emploi.

Une sensibilisation à l'entrepreneuriat pour tout élève du Secondaire et de l'enseignement Supérieur est à ce titre déjà en cours car, je le rappelle, la jeunesse a toujours été et demeure la priorité du gouvernement.

Il est urgent de développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes en travaillant particulièrement avec eux leur capacité à être entrepreneurs de leur propre parcours social et professionnel.

Et cette ambition, c'est une ambition que nous nous devons d'offrir à la jeunesse guadeloupéenne, qui trop souvent se sent abandonnée par les pouvoirs publics. Nous

devons leur redonner confiance, c'est là notre impérieux devoir.

Comme l'écrivait Léo LAGRANGE, grand homme dont la détermination et la ténacité méritent de tous nous inspirer dans notre action quotidienne :

« Aux jeunes, ne traçons pas un seul chemin, ouvrons-leur toutes les routes. »

Je salue à ce titre l'initiative « Technopole Caraïbe » avec le projet de pépinière d'entreprises innovantes « Audacia ».

De l'audace il en faut en effet pour porter des projets d'envergure, et l'on sait que les Guadeloupéens de tout âge cette fois ci, répondront présents et présentes à cette opportunité économique qui s'offre à eux.

Ici à Baie-Mahault on ne compte d'ailleurs plus les atouts économiques de la commune.

Jarry est pour ainsi dire le poumon économique de l'île. Près de 15 000 emplois y sont concentrés, soit environ le quart de la population active.

Il y a de quoi faire au sein de votre commune et je ne suis nullement inquiet des ressources dont vous pouvez disposez.

Cette zone artisanale, commerciale et industrielle est la 3ème plus grande zone d'activité de France, et accueille, d'abord, plus de 3500 entreprises sur ses 300 hectares, elle accueille aussi le Port de marchandise, par lequel transitent 95 % des approvisionnements et des exportations de la Guadeloupe, mais également le complexe World Trade Center, les terminaux pétroliers de la SARA, ou encore les deux centrales électriques thermiques que compte le territoire.

Baie-Mahaultiens votre commune est résolument tournée vers l'avenir et je vous en félicite ! Vous vous êtes engagé dans le chantier de modernisation de votre zone

industrielle et commerciale afin d'en faire un pôle d'excellence en matière d'aménagement et de développement du territoire par là, vous contribuez au positionnement régional mais également international de la Guadeloupe. Soyez en fiers.

La Guadeloupe a plus que jamais besoin de ses communes pour contribuer au redressement de l'économie, pour faire vivre la démocratie, mais aussi pour faire barrage aux individualismes, à l'intolérance et à tous les extrémismes qui nient les valeurs républicaines de justice et de liberté.

Permettez-moi de vous féliciter M. le Député-Maire, pour ce que vous, et votre équipe municipale, accomplissez au travers de projets structurants, pour cette volonté d'un développement harmonieux pour votre commune.

A travers vos actions et celles de vos concitoyens, c'est la démarche volontaire d'ouverture aux richesses de tout un territoire qui s'exprime.

Je vous remercie.